



COMMUNE DE BAINVILLE-SUR-MADON
Convocation du Conseil Municipal

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la séance du Conseil Municipal qui aura lieu dans la salle du conseil mardi 07 avril 2026 à 18h30 à la mairie de Bainville-sur-Madon.

Comptant sur votre présence, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de mes meilleurs sentiments.

A Bainville-sur-Madon, le 31 mars 2026
Le maire, Benoit SKLEPEK



ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour comprendra les questions suivantes :

Arrêt du procès-verbal du précédent Conseil Municipal.

INSTITUTION ET ASSEMBLEE

- Fixation des indemnités de fonction des élus.
- Délégations du Conseil Municipal au Maire.
- Adoption du règlement intérieur du conseil municipal.
- Constitutions des commissions communales permanentes et élection des membres.
- Election des membres de la Commission d'Appel d'Offres (CAO).
- Fixation de la liste des noms en vue de la nomination des membres Commission Communale des Impôts Directs (CCID).
- Election des délégués au Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (S.I.V.U.) du plateau aéronautique.
- Fixation de la liste des noms en vue de la nomination des membres Commission de Contrôle des Listes Electorales (CCLE).
- Désignation des délégués au sein du Comité National d'Action Sociale (CNAS).
- Création d'un comité consultatif de quartiers.
- Création d'un comité consultatif pour les seniors.

RESSOURCES HUMAINES

Modification de la durée hebdomadaire de service supérieure à 10%

URBANISME - DROIT DE PREEMPTION URBAIN (DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER)

Droit de préemption urbain : parcelle cadastrée ZK, n°221 et 224 (DIA n° 661)

FINANCE

Redevance de mise à disposition du personnel communal au S.I.V.U. du plateau aéronautique.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

AVIS SUR LES DESIGNATIONS DES CORRESPONDANTS :

- Correspondant défense
- Correspondant incendie et secours
- Correspondant Fredon, Ambroisie

Vous disposez de la possibilité de vous faire représenter, vous trouverez un modèle de procuration ci-après.

